



Commune de MENTHON-SAINT-BERNARD

ANNEXES SANITAIRES - VOLET EAUX PLUVIALES

Travaux et recommandations

En application de l'article L2224-10 du CGCT - Alinéa 4

"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

• Réseau d'eau pluviale :

- Réseau E.P. existant
- Fossé

• Divers :

- PLU (Zones U et AU)
- Secteur Potentiellement Urbanisable
- Réseau hydrographique
- Zone humide

1 Travaux à réaliser :
Aménager un exutoire à la zone

Travaux Proposés

1 Recommandation :
Sensibiliser les propriétaires riverains à leurs droits et obligations

Recommandations

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 300

Préconisations de travaux issues de l'étude des Gestion des eaux pluviales du cabinet Montmasson (2007)

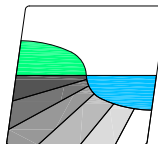
Dossier certifié conforme par le Président et annexé à la présente délibération du Grand Annecy du 28 septembre 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de MENTHON-SAINT-BERNARD.
Le Président
JL RIGAULT

Date : Mars 2017

Echelle : 1/5000

Fichier : AS_EP_Menthon.dwg

Dessin : S. BRUN



NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altair, 57 rue Cassiopée
74650 ANNÉCY - CHAMAROD
Tel: 04.50.24.00.91 / Fax: 04.50.01.08.23
www.eta-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

<<Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés>> <<Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite>>

Sur les secteurs de résurgences

8 Travaux à réaliser :
Surveiller l'état des Bassins Versants Amont

9 Travaux à réaliser :
Prise en compte des ruissellements et résurgences dans les projets

10 Travaux à réaliser :
Pour les habitations vulnérables, mise en place de dispositifs de protection rapprochée

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 300

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 500

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 800

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 600

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 800

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 400

Travaux préconisés :
Renforcement du réseau avec un collecteur Ø 500

5 Travaux à réaliser :
Entretien régulier des cours d'eau (exutoires et amont des ouvrages)

6 Travaux à réaliser :
Surveillance des secteurs où les berges sont instables

Ruisseau des Bottières

Travaux préconisés :
Exutoire Ø 800 à renforcer Ø 1200

Travaux préconisés :
Renforcement de la buse Ø 600 avec une buse Ø 1000

Travaux préconisés :
Buse Ø 500 à renforcer Ø 800

Ruisseau de la Touvière

Ruisseau des Engagnes

Ruisseau dit "des Penes"

Ruisseau du Crêt Thermet

Ruisseau de Barré

Ruisseau de la Poulailère

Ruisseau de Merdaret

Ruisseau de la Frasse

Ruisseau des Bottières

Ruisseau du Vars

Sur l'ensemble de la commune

3 Recommandation :
Chercher des alternatives à tout projet visant à artificialiser les cours d'eau

Sur le SPU

1 Travaux à réaliser :
Compenser l'imperméabilisation par des dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle ou de la zone

Sur l'ensemble des Cours d'eau

5 Travaux à réaliser :
Entretien régulier des cours d'eau

Sur le ruisseau des Bottières

7 Travaux à réaliser :
Surveiller l'état sanitaire du cours d'eau (situé dans le PPR du captage)

3 Travaux à réaliser :
Respect des dispositions du PLU pour la protection des cours d'eau

1 Recommandation :
Sensibiliser les propriétaires riverains à leurs droits et obligations

2 Recommandation :
Prévenir tout stockage ou dépôt dans une bande de 10 m

Echelle

0 100 200 m